

**PV de la séance constitutive de l'association AMIS – Fondation Verdeil, Aigle**

20h45 – 56 personnes présentes

Accueil

Le président du Service communautaire de la Planchette, Francis Gilardi, accueille les personnes.

Ensuite, le responsable, Serge Paccaud, donne des explications sur la création de l'association ; elle portera du soutien aux activités qui existent déjà et soutiendra d'autres et nouveaux projets dans une vision multiculturelle et interculturelle.

**Définitions**

Multi culturalité = juxtaposition de cultures

Inter culturalité = échange entre cultures

Lecture des statuts

**Article 2 – modifié**

L'association a pour but de promouvoir, soutenir les activités du « Service communautaire de la Planchette et de participer à la réflexion sur leur développement.

Elle peut également développer des actions multiculturelles et interculturelles ou apporter son soutien à des activités et des animations de services et d'associations contribuant à une meilleure relation entre migrants et population aiglonne.

**Article 3 – ok**

**Article 4 – modifié**

A rajouter : Chaque membre, chaque association, chaque communauté religieuse ont une voix.

**Article 5 – modifié**

L'association est financée par les cotisations des membres en prestation ou en nature.

**Articles 6 à 13 – ok**

**Article 15 – modifié**

L'association est engagée par la signature collective à deux du président et du caissier ou d'un autre membre du comité.

Les membres de l'association ne peuvent être tenus responsables des engagements financiers de l'association au-delà du montant de leur cotisation.

**Articles 15 à 18 – ok**

**Article 19 – à vérifier selon art. 60 du code civil**

Election du comité

Anne Rossier. Présidente

Mary-Claude Crot, caissière

Sorin Ionescu-Fulger

Marlène Moura

Leyla Ahmad

Ismet Ajvazi

Fernando Carlos Rezende Gomes Fernandes

Rémy Kabasele Beya

Francesca Grasso

Marc Paccaud

Les autres fonctions (secrétariat, promotion etc.) sont choisies à l'intérieur du comité.

Contrôleur des comptes

Giovanni Grasso

Frédéric Borloz

Jean-Claude Brunner

Cotisations

On est membre de l'association par un travail bénévole et/ou une cotisation annuelle d'un montant minimum fixé pour 2006 à 20Frs.

Divers

Serge parle des DVD de la Fête des Couleurs qui sont à vendre.

Anne Rossier, présidente, est prête à laisser sa place, si quelqu'un d'autre est motivé et s'annonce.. Elle est contente de la création d'AMIS. « On a besoin de construire ensemble. »

~21h45 - séance levée

Anne Rossier, présidente

Marc Paccaud, secrétaire PV